

Courriel européen des langues

L'actualité des langues en Europe



N° 28 - Juin 2013

Au sommaire

Point de vue

L'Europe face au défi
de la diversification linguistique
et la place du français p. 1

Actualité des institutions européennes

Centre européen
pour les langues vivantes p. 3
La contribution française
aux travaux du CELV

Commission européenne
et Conseil de l'Europe p. 4
Label européen des langues.
Priorités européennes
pour la campagne Label 2014-2015

Publications

Sélection de ressources

Actualité éditoriale p. 5
A découvrir sur le Web p. 6
Agenda p. 6

Le Courriel européen des langues est
édité par le Centre international d'études
pédagogiques, point de contact national du
Centre européen pour les langues vivantes.

Retrouvez les archives
sur le site du CIEP

Courriel européen des langues
1 avenue Léon Journault - 92318 Sèvres cedex - France
Tél.: 33 (0)1 45 07 60 00 - Fax : 33 (0)1 45 07 60 71
Directeur de la publication : François Perret - Rédaction et maquette : Centre de
ressources et d'ingénierie documentaires - N° ISSN 1814-2214 - Juin 2013

Point de vue

L'Europe face au défi de la diversification linguistique et la place du français

Pratique des langues au sein de l'Union européenne

Selon l'enquête [EUROBAROMÈTRE](#) de 2012, commandée par la Commission européenne dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) en 2012 auprès de 26 751 personnes, **la langue maternelle la plus parlée** au sein des pays de l'UE est l'allemand (16 %), suivie de l'italien et de l'anglais (13 % chacune), puis du français (12 %) et enfin de l'espagnol et du polonais (8 % chacune).

Un peu plus de la moitié des Européens est capable de tenir une conversation dans au moins une langue étrangère, un quart est en mesure de parler au moins deux langues étrangères et un sur dix peut converser dans au moins trois langues étrangères.

Les cinq langues étrangères les plus parlées par les Européens sont l'anglais (38 %), le français (12 %), l'allemand (11 %), l'espagnol (7 %) et le russe (5 %). Le russe, le français et l'allemand sont en léger recul par rapport à la précédente étude de 2005 tandis que l'anglais est stable et l'espagnol en légère progression.

Au niveau national, l'anglais est la langue étrangère la plus parlée dans 19 des États membres sur 25 où elle n'est pas reconnue comme langue officielle. Il apparaît comme la 2^e langue étrangère la plus parlée dans 7 pays et la 3^e langue vivante étrangère dans 2 pays. Le français est la langue étrangère la plus parlée dans 3 pays, le Luxembourg, la Belgique et le Royaume-Uni. Il est la 2^e langue étrangère la plus parlée dans 8 pays, l'Irlande, la Roumanie, l'Italie, le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce et Chypre. Il est la 3^e langue étrangère la plus parlée dans 4 pays, les Pays-Bas, Malte, la Suède et la Hongrie.

Certains pays enregistrent des baisses significatives par rapport à 2005. Pour le français, les baisses les plus importantes sont enregistrées au Luxembourg (- 10 points à 80 %), au Portugal (- 9 points à 15 %), en Roumanie (- 7 points à 17 %), en Bulgarie (- 7 points à 2 %) et à Malte (- 6 points à 11 %). Les personnes qui parlent français comme langue étrangère se répartissent à parts égales entre ceux qui estiment avoir un niveau « basique » et ceux qui pensent avoir un meilleur niveau (38 % jugeant leur niveau « bon » et 12 % leur niveau « très bon »).

Apprentissage des langues étrangères en Europe

Selon le rapport « [Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe – 2012](#) » publié par la Commission européenne, l'Europe a connu, au cours des deux dernières décennies, une augmentation de la durée de l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère en raison de l'abaissement de l'âge du début de l'apprentissage qui commence généralement entre 6 et 9 ans.

Dans le primaire, l'enseignement des langues s'est donc sensiblement développé au cours des quinze dernières années. A noter toutefois que près d'un élève sur quatre n'apprenait pas de langue étrangère à l'école primaire en 2009/2010 (32,5 % en 2004/2005). L'anglais domine largement (73 % des effectifs), le français étant appris par 4,1 % des élèves et l'allemand par 4 %.

Dans la majorité des pays de l'UE, l'enseignement de deux langues étrangères est obligatoire à un moment de la scolarité.

L'âge auquel débute l'apprentissage de la deuxième langue étrangère varie très sensiblement selon les pays, allant de 10 à 15 ans dans la plupart des pays, à quelques exceptions près comme au Luxembourg où les élèves apprennent une deuxième langue étrangère dès l'âge de 7 ans. L'enseignement de deux langues vivantes étrangères dans le secondaire est pourtant encore loin d'être généralisé. 14 pays/régions imposent deux langues étrangères dans le premier cycle et seulement 9 dans le second cycle.

L'Irlande et le Royaume-Uni (Ecosse) sont les seuls pays où l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école n'est toujours pas obligatoire.

Dans une quinzaine de pays (ou régions) l'apprentissage de certaines langues est obligatoire ; c'est en particulier le cas pour l'anglais, beaucoup plus rarement pour le français (Belgique flamande et germanophone, Luxembourg).

Dans l'enseignement secondaire général, l'enseignement de l'anglais langue étrangère, qu'il soit obligatoire ou non, première, deuxième ou troisième langue vivante étrangère, domine largement. Près de 94 % des élèves apprenaient cette langue à ce niveau en 2010, contre 32 % le français et 17 % l'allemand.

L'allemand est bien implanté dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. Il est la première langue étrangère enseignée au Luxembourg et reste très présent également au Danemark, en Suède et aux Pays-Bas. Il est la troisième langue la plus enseignée en France. Il connaît une progression assez sensible en Grèce.

L'espagnol a connu une certaine progression au cours des quinze dernières années mais les pourcentages d'élèves se situent au-dessous de 20 % et plus souvent autour de 10 %, à l'exception notable de la France (35 % des effectifs d'élèves), de la Suède et du Danemark.

Le russe garde des positions très solides dans les Pays baltes et en Bulgarie et est devenu une « langue rare » partout ailleurs.

L'apprentissage du français dans les pays de l'Union européenne

Le français est la première langue vivante enseignée dans les deux pays anglophones d'Europe, le Royaume-Uni et l'Irlande.

Il est la deuxième langue vivante la plus enseignée dans un certain nombre de pays : l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le

Portugal, les autonomes en Espagne dont le castillan est la langue officielle, la Grèce, la Roumanie, Chypre.

Dans la plupart des pays d'Europe centrale, la place du français dans l'enseignement public se situe loin derrière l'anglais, l'allemand et même parfois le russe, malgré l'appartenance de 13 de ces pays à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Selon les statistiques d'Eurostat de 2010, le taux d'apprentissage du français dans l'enseignement secondaire (premier et second cycles), première, deuxième et troisième langues confondues, se situait

- à plus de 90 % des élèves, au Luxembourg, en Belgique flamande et germanophone et à Chypre ;

- à plus de la moitié des élèves, en Roumanie (85,8 %), en Italie (72,3 %) et en Irlande (65 %) ;

- à plus du quart des élèves, en Grèce (48 %), en Espagne (36,9 %), en Allemagne (25,3 %) ;

- de 5 à 15 % des élèves, en Autriche (16 %), Suède (15,5 %), à Malte (15 %), en Finlande (6 %) ;

- à moins de 5 % des élèves en Bulgarie (4,1 %), Lituanie (3,5 %), Slovénie (2,6 %), Slovaquie (2,2 %), Pologne (1,7 %), Lettonie (0,9 %) et Hongrie (0,6 %).

L'enquête Surveylang (2012) réalisée à l'initiative de la Commission européenne par un consortium dirigé par *Cambridge english language assessment* dont le CIEP était membre, permet d'avoir une représentation du niveau en langue française atteint par les élèves de 14 à 16 ans dans 4 pays, en référence à l'échelle de 6 niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Il convient toutefois de souligner que cette enquête ne portait pas sur les élèves étrangers scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger (120 établissements dans 35 pays accueillant 66 111 élèves français (53 %), nationaux (36 %) et 11 % de nationalité tierce) et dans les établissements bilingues francophones, assez nombreux en Europe, proposant un enseignement disciplinaire en langue française et qui conduisent la plupart des élèves au niveau B2 ou C1, voire même dans certains cas au niveau C2.

	Niveau infra A1	Niveau A1	Niveau A2	Niveau B1	Niveau B2
Angleterre (LV1)	29 %	48 %	13 %	7 %	2 %
Belgique Communauté flamande (LV1)	16 %	41 %	20 %	15 %	7 %
Grèce (LV2)	40 %	36 %	11 %	7 %	5 %
Espagne (LV2)	11 %	39 %	23 %	16 %	11 %

Roger PILHION
Directeur adjoint du CIEP

1. Luxembourg (80 %), Belgique (45 %) et Royaume-Uni (19 %).
2. Irlande (17 %), Roumanie (17 %), Italie (16 %), Portugal (15 %), Allemagne (14 %), Autriche (11 %), Grèce (9 %) et Chypre (7 %).
3. Pays-Bas (29 %), Malte (11 %), Suède (9 %) et Hongrie (3 %).
4. Données non disponibles pour le Royaume-Uni ; au niveau primaire, 69,5 % des élèves apprennent le français. Les données ne sont pas disponibles pour les Pays-Bas où le français est la troisième langue la plus enseignée après l'anglais et l'allemand.

Centre européen pour les langues vivantes

La contribution française aux travaux du CELV

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a réalisé une [brochure](#) qui présente les résultats d'une enquête menée auprès de 150 experts français ayant participé aux activités du Centre européen pour les langues vivantes, depuis 1995, comme coordinateur de projet, membre d'équipe ou encore partenaire associé à un projet à partir de 2000. On trouvera en annexes le répertoire des experts français et le questionnaire d'enquête.

Coopération entre le CELV et la Commission européenne

En mai 2013, le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe et la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne ont signé un accord de contribution sur des **innovations en matière de méthodes et d'évaluation de l'apprentissage des langues**.

L'action comprendra deux initiatives.

1) Identifier des outils utilisant les TIC pour l'enseignement et l'apprentissage des langues

Identification des outils informatiques les plus performants et accessibles pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : inventaire commenté d'outils TIC et de ressources éducatives ouvertes ; modules de formation à l'utilisation des outils et des ressources ouvertes ; ateliers et groupements locaux ou régionaux de multiplicateurs.

2) Relier les examens de langues aux niveaux du CECR

Appui aux autorités éducatives pour relier les examens de langues nationaux aux niveaux de compétence définis dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) : élaboration de modules de formation et proposition d'ateliers pour les multiplicateurs locaux/régionaux dans certains États membres ; groupements locaux ou régionaux de multiplicateurs promouvant l'assurance qualité dans l'élaboration des examens de langue liés au CECR.

Les deux initiatives bénéficieront d'une plateforme en ligne gérée par l'équipe d'experts du CELV pour accompagner les actions.

[Communiqué](#) du CELV.

Les publications du CELV

CORTIER Claude , CAVALLI Marisa (éd.)

[Langues régionales/minoritaires dans l'éducation bi-/plurilingue : langues d'ici langues d'ailleurs](#)

Graz : Centre européen pour les langues vivantes, Éditions du Conseil de l'Europe, 2012, 109 p.

Fondée sur les objectifs européens d'encouragement de la diversité linguistique et de l'éducation plurilingue et pluriculturelle, cette publication propose des supports, des activités et des outils didactiques. L'ouvrage présente quatre parcours didactiques ; le premier est un recueil et une analyse des paysages linguistiques et une mise en situation avec des enfants d'école primaire en Catalogne. Les parcours didactiques suivants se déroulent dans différents contextes linguistiques (Vallée d'Aoste, Provence, Catalogne). Les deux derniers parcours ont pour sujet l'ouverture aux « autres langues » et la formation des enseignants à l'éducation bi-/plurilingue.

CHOUISSA Catherine, DUGOVICOVA Stefania, FISHER Johann, et al.

[Évaluer par les tâches les langues à des fins spécifiques à l'université: un guide](#)

Graz : Centre européen pour les langues vivantes, Éditions du Conseil de l'Europe, 2012, 123 p.

Ce livre est un manuel pour les enseignants et rédacteurs de tests qui recherchent un outil pour mesurer de manière pertinente les capacités langagières de leurs étudiants. Il montre comment lier les savoir-faire enseignés et ceux qui seront nécessaires dans les études et la vie professionnelle. Il aide également les formateurs en langues qui enseignent déjà dans une perspective actionnelle à concevoir les tests correspondants et à évaluer les performances langagières de leurs étudiants. Il souligne également les avantages de l'évaluation par les tâches.

Commission européenne et Conseil de l'Europe

Label européen des langues

Priorités européennes pour la campagne Label 2014-2015

Deux priorités ont été définies : l'inclusion scolaire et le sport.

L'inclusion sociale est une notion importante destinée à faire en sorte que chacun se sente respecté et valorisé en tant qu'individu, que ses besoins fondamentaux soient satisfaits et qu'il puisse vivre dans la dignité. Les langues y jouent un rôle important. Les méthodes efficaces et innovantes permettant d'enseigner les langues à des personnes de tous âges et de tous milieux sociaux devraient être complétées par d'autres solutions encourageant l'apprentissage des langues en tant que moyen d'intégrer socialement les groupes susceptibles d'être défavorisés, comme les immigrants, les personnes handicapées ou celles qui utilisent la langue des signes.

Les langues et le sport. Il s'agit de combiner le sport aux meilleures pratiques en matière d'apprentissage des langues et de dialogue interculturel. Dans le cadre des échanges sportifs, l'apprentissage des langues se fait souvent de manière informelle. Le but recherché est de supprimer les obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et d'apprendre de manière à la fois ludique et constructive. Les projets de label devraient examiner comment reproduire ces pratiques ou les traduire dans un cadre plus formel.

[Extrait](#) de *Label européen octroyé à des initiatives innovantes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues*, publié le 5 juin 2013.

Publications

ALTE : Association of language testers in Europe/Cambridge

[Manuel pour l'élaboration et la passation de tests et d'examens de langue : à utiliser en liaison avec le CECR](#)

Strasbourg Conseil de l'Europe. Division des Politiques linguistiques, 2012, 84 p. disponibles sur le site du Conseil de l'Europe

Ce guide est destiné à tous ceux qui sont impliqués dans l'élaboration et l'utilisation de tests et d'examens de langues liés au *Cadre européen de référence pour les langues*. Il comporte six chapitres : présentation des concepts fondamentaux liés à la compétence langagière ; élaboration du test ou de l'examen ; rédaction des items et construction des tests ; passation des tests ; correction, notation et délivrance ; contrôle et révision.

EXTRA Guus, YAGMUR Kutlay (sous la direction de)

[L'Europe riche de ses langues : tendances des politiques et des pratiques du plurilinguisme en Europe](#)

Paris : British Council, 2013, 290 p. disponibles sur le site <http://www.language-rich.eu>, bibliogr.

Cette publication fait partie du projet Language Rich Europe (LRE), cofinancé par la Commission européenne et initié par le British Council. Malgré les défis que pose la comparaison des politiques et pratiques de multi/plurilinguisme dans différents contextes nationaux ou régionaux, les données comparatives présentées dans cette étude constituent une mine d'informations transnationales. Sans évoquer le degré de reconnaissance du multi/plurilinguisme, l'étude met en lumière des politiques et pratiques dans l'ensemble des 24 pays/régions participants et révèle que de nombreuses recommandations de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe sont respectées.

HOOLEY Jonathan, BONNET Annick, STEFFEN Olivier

[Erasmus : impact de la mobilité européenne des enseignants et des personnels administratifs](#)

Bordeaux : Agence Europe éducation formation France, 2013, 48 p. bibliogr.

En 2010-2011, 42 817 enseignants et personnels administratifs européens ont effectué une mobilité dans le cadre du programme Erasmus. En France, on a pu constater pour la première fois un fléchissement du nombre de participants (-3 %). Cette étude a eu pour objectif d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de la mobilité des personnels enseignants et administratifs des établissements d'enseignement supérieur en France en 2010-2011. Elle s'articule autour de trois axes : l'impact sur les bénéficiaires, l'internationalisation des établissements et les freins à une plus large participation. Après une recherche documentaire et l'analyse de statistiques, elle s'est appuyée sur une enquête en ligne ainsi que sur des entretiens téléphoniques. L'étude inclut une série de recommandations aux établissements d'enseignement supérieur et aux différentes institutions en charge de la mobilité.

Sélection de ressources

Actualité éditoriale



BEACCO Jean-Claude dir.

Éthique et politique en didactique des langues : autour de la notion de responsabilité

Paris : Didier, 2013, 256 p., bibliogr.

Jean-Claude Beacco a conçu un ouvrage collectif en sollicitant le point de vue de collègues et amis qui ont contribué durant presque 40 ans à la réflexion sur la didactique du français langue étrangère. L'itinéraire de lecture choisi commence avec la discipline universitaire, la didactique des langues, où les contributeurs, didacticiens des langues, sont interrogés sur le sens qu'ils perçoivent et donnent à leur activité d'enseignement et de recherche. Viennent ensuite des éclairages sur la question des responsabilités des enseignants et des réflexions d'ordre éthique.

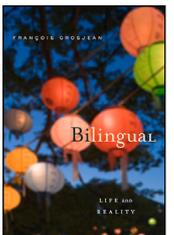


CADDÉO Sandrine, JAMET Marie-Christine

L'intercompréhension : une autre approche pour l'enseignement des langues

Vanves : Hachette FLE, 2013, 191 p., bibliogr.

Vécu au quotidien par de très nombreux individus dans le monde, le plurilinguisme est une réalité contemporaine. Parler chacun dans sa langue et se comprendre est une situation de communication concevable tout comme apprendre rapidement à lire des textes écrits dans plusieurs langues sans avoir à les parler. L'ouvrage a pour objectif de mieux faire connaître l'histoire de l'intercompréhension des langues au niveau des politiques linguistiques, son développement en didactique des langues et son fonctionnement à l'écrit et à l'oral. Il permet de découvrir différentes méthodes déjà accessibles et expérimentées.



GROSJEAN François

Bilingual : life and reality

Cambridge : Harvard Education Press, 2012, 276 p.

Que ce soit dans la vie familiale, dans des interactions sociales ou pour des négociations commerciales, la moitié des personnes dans le monde parle plus d'une langue au quotidien. Pourtant, de nombreux mythes persistent sur le bilinguisme et les personnes bilingues. L'ouvrage est organisé en deux parties ; la première aborde le bilinguisme des adultes, l'aisance linguistique, le domaine d'utilisation des langues et des modes langagiers. La deuxième partie, consacrée au bilinguisme chez les enfants, détruit un certain nombre de clichés (le bilinguisme parfait, les retards d'acquisition de langage...) et préconise la prise en compte du bilinguisme dans l'éducation.



STEFFEN Gabriela

Les disciplines dans l'enseignement bilingue : apprentissage intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques

Berne : Peter Lang, 2013, 287 p., bibliogr.

L'ouvrage repose sur l'hypothèse que l'enseignement bilingue profite tant à l'apprentissage des savoirs linguistiques qu'à celui des savoirs disciplinaires. L'auteure envisage le bi-plurilinguisme comme une ressource d'apprentissage, incitant à exploiter les répertoires linguistiques disponibles en classe et à effectuer un travail intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques. La première partie est consacrée au cadrage théorique (théorie de l'acquisition des langues dans une perspective de l'interaction, cadres théoriques du bi-plurilinguisme et de l'enseignement bilingue) ; la deuxième s'intéresse à l'analyse des pratiques dans diverses classes bilingues et dans une variété de disciplines.



HARAMBOURE Françoise, BARRAULT-METHY Anne-Marie, CAMBRONERO Maria Buendia, et al.

Les langues de spécialité en Europe

Les Cahiers de l'Aplut, février 2013, vol. XXXII, n° 1, p. 7-155 disponibles sur le site des *Cahiers de l'Aplut*, bibliogr.

L'enseignement d'une langue de spécialité vise à rendre l'apprenant opérationnel dans des situations de communication, orales ou écrites, en contexte professionnel. Ce volume vise à améliorer la connaissance de l'enseignement des langues de spécialité en Europe. Il traite de l'enseignement de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand et du français langue étrangère à des étudiants de plusieurs pays européens selon différents aspects comme la place des langues dans les formations en alternance, la formation des enseignants, la certification des compétences en langue de spécialité, l'importance de la culture, des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que des médias sociaux dans l'enseignement des langues.

A découvrir sur le web



Le site internet du projet *Consolidation, Outcomes, Dissemination, Agency (CODA)* est en ligne. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux partenaires, événements et actualités du projet. Cofinancé par la Commission européenne, il vise à promouvoir l'utilisation du cours de langue(s) comme vecteur d'intégration pour les apprenants à besoins spécifiques. Le site propose également de (re)découvrir les études de cas qui ont fait le succès de deux projets antérieurs sur lesquels le projet CODA s'appuie : ALLEGRO et [VIVACE](#). Des vidéos illustrant des activités en lien avec les enjeux des langues pour une éducation inclusive seront mises en ligne prochainement.

[Mobicico](#), la nouvelle application linguistique de l'OFAJ iPhone conçue pour des jeunes en séjour individuel de longue durée dans l'autre pays propose le glossaire « Mobile en Allemagne ». Il contient du vocabulaire (niveau A1-A2) pour le quotidien (insertion professionnelle, santé, études supérieures, transports, etc.). Certains termes sont accompagnés de notices explicatives sur les différences culturelles entre la France et l'Allemagne.



Cofinancé par la Commission européenne et coordonné par le CIEP en partenariat avec plusieurs institutions européennes, le projet Professionnalisation des acteurs de la mobilité en éducation ([ProM](#)) 2012-2014 a pour objectif la professionnalisation des personnels enseignants par la mise en place d'actions de mobilité. Il propose aux enseignants et aux formateurs – essentiellement de l'enseignement et la for-

mation technique et professionnelle (EFTP) – un dispositif en ligne destiné à faciliter le développement de projets de mobilité. Une offre d'(auto) formation à distance, intégrable dans la formation initiale ou continue des personnels, est au cœur du dispositif.



En ligne dans presque toutes les langues, la dernière publication d'*eTwinning*, [eTwinning. Partez à la découverte](#) (décembre 2012), propose de découvrir les outils *eTwinning*. Elle présente également les avantages que les projets *eTwinning* offrent aux enseignants et aux élèves, donne la parole à des *eTwinneurs* qui racontent leurs expériences, leurs méthodes pédagogiques, la motivation de leurs élèves, le soutien de leurs collègues et leurs nouvelles amitiés à travers l'Europe.

Dans une [interview](#) accordée au *Café pédagogique*, deux enseignants Jürgen Wagner et Etienne Kneipp parlent de leur projet de plate-forme d'apprentissage des langues. Des élèves des écoles françaises et allemandes produisent des vidéos didactisées par des équipes franco-allemandes puis intégrées sur une plate-forme Moodle laquelle, grâce à l'ajout d'activités interactives supplémentaires, devient un vecteur efficace de l'apprentissage mutuel. Lors du forum des enseignants innovants à Orléans en juin 2012, les deux enseignants avaient présenté deux cours Moodle transfrontaliers « Sur la voie de l'emploi/Mein Weg zum Beruf » destinés à l'enseignement au niveau du lycée professionnel. Ces cours avaient suscité l'intérêt d'autres Länder allemands et de l'Autriche.

Agenda

Colloque Cyberlangues 2013

La classe de langue à l'heure du numérique

Lycée Aiguerande de Belleville-sur Saône/Belleville (académie de Lyon), 12 juin 2013

Le colloque vise à promouvoir et encourager l'usage des TICE dans l'enseignement et l'apprentissage des langues ; à faire connaître les initiatives de terrain et les actions innovantes et à articuler une réflexion sur les pratiques enseignantes pour mieux les structurer et les orienter.

L'espagnol est la langue à l'honneur.

Programme provisoire.

Site [internet](#).

XXI^e Congrès RANACLES

Quelle(s) formation(s) au cœur des centres de Langues ?

Bordeaux Segalen, 28 - 30 novembre 2013

Le nombre pléthorique de ressources et d'outils pour l'apprentissage des langues renforce le besoin de médiation et d'accompagnement. Comment aider les apprenants à apprendre ? Avec quels outils et pour quoi faire ? L'objectif du congrès est de questionner les pratiques et dispositifs à la lumière des évolutions actuelles des universités.

Site [internet](#).

Université d'été 2013 du Secteur Langues du GFEN

L'enseignant de langue étrangère : un praticien réflexif
Vénissieux, 20 - 23 août 2013

Programme des ateliers pas encore spécifié.

Intervention de Sabine Kahn (université libre de Bruxelles) qui travaille particulièrement sur les spécificités de la transmission scolaire et des pratiques enseignantes pouvant contribuer à la discrimination de certains élèves et à leurs effets sur les apprentissages.

Site [internet](#).

Les aspects affectifs dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères

17-18 octobre 2013

Université Toulouse III - Paul Sabatier, LAIRDIL et Krasnoïark

- interventions/présentations/communications sur l'humain (l'apprenant, l'enseignant) ;

- interventions/présentations/communications sur l'espace (dispositifs, contenus, organisation ; la classe de langue comme espace interactionnel ; l'espace des nouvelles technologies : auto-apprentissage, utilisation des TICE en centre de ressources en langues, dispositifs hybrides, etc.).

Site [internet](#).